

## LE CENTRE CULTUREL ŒCUMÉNIQUE (CCO) : HISTOIRE D'UN LIEU ATYPIQUE

Olivier CHATELAN, janvier 2012.

Cet article ne prétend pas apporter une vision exhaustive de l'histoire du CCO depuis sa création en 1963. Il a l'ambition plus modeste de proposer quelques grandes lignes structurantes de réflexion dans le cadre d'une recherche-action sur la mémoire de l'association engagée en partenariat avec la direction actuelle du CCO afin de mettre historiquement en perspective 50 ans de continuités et de ruptures. Ce travail s'appuie sur le dépouillement d'une partie des archives de l'association conservées rue Courteline mais ces sources, nécessairement lacunaires, ne suffisent pas à éclaircir des zones d'ombre. Nous comptons sur les témoignages des anciens membres du CCO pour nous aider à combler les manques et affiner la restitution de cette histoire, tout en gardant notre liberté et notre légitimité de chercheur, dans un dialogue subtil mais enrichissant entre histoire(s) et mémoire(s). Il faut donc considérer ces quelques pages comme une première mise par écrit d'un récit qui entend surtout identifier une chronologie, laisser la place aux paroles des acteurs par des citations qui nous ont paru significatives et préciser les principaux enjeux de cette histoire, afin de susciter des interrogations nouvelles sur la trajectoire d'une association singulière.

Des thématiques récurrentes sont déclinées dans chacune des parties chronologiques qui composent l'armature de cet article : la succession des équipes et des personnalités en place ; les questions financières et matérielles ; les activités du CCO elles-mêmes ; enfin les réflexions des membres du CCO sur l'identité de l'association.

### **I. Le moment fondateur: le Centre culturel comme aumônerie d'étudiants (1963-1968)**

#### 1° Pourquoi une aumônerie à la Doua ?

L'association nommée « Centre culturel pour les aumôneries et les cultes catholique et protestant » est déclarée en préfecture du Rhône en janvier 1963. Elle doit sa création au prêtre Jean Latreille qui est alors aumônier des étudiants catholiques de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA). Pour l'ancien vicaire de la paroisse ouvrière de Sainte-Jeanne d'Arc de Parilly à Vénissieux, formé à la philosophie et fils d'un grand historien du catholicisme social (André Latreille), il s'agit, comme le mentionnent les premiers statuts de l'association, de répondre à trois objectifs : favoriser la culture chrétienne et la vie religieuse du quartier universitaire de Villeurbanne ; assurer la construction et la gérance d'un certain nombre d'immeubles à usage de lieux de culte, de logements pour les aumôniers et de toutes salles à l'usage d'une pastorale de jeunes ; enfin contribuer autant que possible aux frais d'aumônerie et des mouvements de jeunesse chrétiens<sup>1</sup>. Le projet est donc sans ambiguïté de nature religieuse à l'origine. Le siège de l'association est situé au 1 rue Longchamp, c'est-à-dire à la cure de la paroisse de Croix-Luizet dont dépend canoniquement le quartier. La lettre d'appel à souscription qu'envoient les membres fondateurs en janvier 1963 affirme qu'« il faut un lieu de culte, un lieu de rencontre et de culture chrétienne, et mettre à la disposition des étudiants une aumônerie ». Alors que sortent de terre l'INSA et une nouvelle faculté de sciences, l'enjeu est de « baptiser ce nouveau monde technique<sup>2</sup> ».

Deux facteurs propres à l'Église catholique expliquent la création de cette aumônerie. L'installation d'une partie du campus scientifique sur le site de la Doua à Villeurbanne oblige

---

<sup>1</sup> Archives du Centre culturel œcuménique (désormais ACCO), carton 1, statuts de l'association, janvier 1963.

<sup>2</sup> ACCO3, lettre aux industriels et ingénieurs, janvier 1963.

l'Archevêché à compléter l'offre d'aumônerie déjà présente sur la place Gailleton au centre de Lyon. Nommé comme aumônier de l'INSA pour compléter le travail du dominicain Belaud, aumônier des étudiants catholiques de la Faculté des sciences, Jean Latreille obtient du recteur Jean Capelle un bureau dans les locaux de l'INSA. Là, il reçoit régulièrement des groupes d'étudiants mais le cardinal-archevêque Gerlier lui demande de trouver un lieu hors de l'INSA afin de respecter la laïcité de l'enseignement supérieur<sup>3</sup>. Après avoir investi un garage inoccupé<sup>4</sup> puis utilisé un rez-de-chaussée d'immeuble où le jeune aumônier utilise son tourne-disque comme support des discussions et des réflexions sur l'Évangile, Jean Latreille se préoccupe de rechercher un terrain à proximité du monde étudiant pour y faire construire un lieu de culte.

L'autre facteur tient au renouvellement de l'encadrement pastoral des étudiants que souhaite initier Jean Latreille à Villeurbanne. À ses yeux, les mouvements d'Action catholique ne suffisent pas et il dit vouloir « chercher autre chose », distinct aussi de ce qui se fait alors à la Maison des étudiants catholiques (MEC) – tenue par les jésuites à la Guillotière – par une plus grande intégration aux paroisses villeurbannaises<sup>5</sup>. En particulier, la dimension culturelle telle qu'elle a été énoncée dans le projet Langevin-Wallon après-guerre lui paraît nécessaire pour des jeunes gens immergés dans les théories scientifiques et il est soucieux de l'émergence de personnalités chrétiennes au sein du monde étudiant. Quelque temps après la création du Centre culturel, Jean Latreille expliquera la nécessité d'une nouvelle forme d'aumônerie, rendue plus urgente à ses yeux après la crise de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) en 1965 : « Un certain nombre d'étudiants manifestent simultanément une aspiration religieuse et une volonté d'engagement également fortes. Or, depuis quelques années, et surtout depuis la dernière crise de la JEC, ils sont désemparés, ne sachant plus bien sur quoi reposent leurs engagements. Ils ne savent plus retrouver le point de réfraction de la pensée évangélique sur leurs options temporelles. Les solutions qui leur sont proposées leur apparaissent et sont dualistes. De fait, certains jécistes à partir d'une évangélisation conçue assez arbitrairement, laissent de côté les vrais problèmes temporels. Quant à la JUC, en même temps qu'une adhésion à peu près incondionnée à une certaine politique, elle affirme une fidélité fervente à l'Évangile mais ne montre pas de lien entre ces deux fidélités<sup>6</sup> ».

À ces facteurs propres aux catholiques s'ajoute la volonté de Jean Latreille d'associer les protestants à la création de cette aumônerie.

## 2° Le dialogue avec les protestants

Dès le projet initial d'aumônerie, Jean Latreille a tenu à associer les protestants à sa démarche. Parmi les membres fondateurs du Centre culturel (CC) – qui n'est pas encore « œcuménique » dans son appellation – figurent les pasteurs Bruston et Lambert, respectivement aumôniers de la Faculté des sciences et de l'INSA, et un représentant de la Fédération française des associations chrétiennes d'étudiants (FFACE), Durand-Gosselin.

Pourtant, la partie protestante prend assez rapidement ses distances avec le projet. Pour la construction d'abord. Si l'Archevêché – *via* l'Association diocésaine – est propriétaire du terrain, comment mettre celui-ci à disposition de l'association pluriconfessionnelle ? Jean Latreille fait part de difficultés juridiques à la représentante nationale de la Fédération française, Antoinette Scheurer. La solution proposée par l'aumônier serait que l'acte d'achat du terrain soit signé à la fois par

---

<sup>3</sup> « Si nous acceptons la manière dont l'Université française comprend la laïcité, nous pouvons espérer que l'Éducation nationale prendra soin de fournir aux étudiants tous les lieux de rencontre dont ils ont besoin pour leurs activités diverses, spécialement culturelles. Mais elle ne fournira pas les salles nécessaires à la culture religieuse et à la prière. C'est pour répondre à ce besoin que nous avons fondé notre association » (ACCO3, lettre de Jean Latreille à Pierre Lombard, 2 décembre 1964).

<sup>4</sup> Une note non datée de Jean Latreille et du père Belaud parle également d'une usine glaciale inoccupée, puis d'un rez-de-chaussée plus confortable de 60 m<sup>2</sup> (ACCO2, « L'aumônerie de la Faculté des sciences à Lyon », sans date, probablement fin 1965).

<sup>5</sup> ACCO3, lettre de Jean Latreille au père Belaud, 11 juin (?) 1963.

<sup>6</sup> ACCO2, « L'aumônerie de la Faculté des sciences... ».

l'Archevêché et par la Fédération afin que le bail emphytéotique concédé à l'association ne comporte pas d'ambiguïté. Le pasteur Henri Bruston explique que les protestants ne participeront pas à une construction d'une aumônerie si l'Archevêché est seul propriétaire du terrain. Mais la direction nationale désavoue finalement le pasteur Bruston et accepte que l'Archevêché signe seul l'acte d'achat. Pour des raisons financières ? Sans doute, car elles sont évoquées dès le départ. Mais un autre facteur au moins explique que l'achat du terrain et l'étude des premiers plans se fassent sans la Fédération protestante : Pierre Brenac, son nouveau responsable, émet un certain nombre de conditions à la réalisation commune. La notion d'aumônerie universitaire, explique-t-il, fait débat au sein la Fédération et ces discussions internes ne permettent pas de s'engager plus avant ; par ailleurs, les nouveaux locaux doivent être « un lieu de dialogue entre étudiants de toutes origines spirituelles et idéologiques » et ce, afin de marquer « l'ouverture à gauche » de la Fédération<sup>7</sup>. Celle-ci restera donc en retrait de la construction, mais se tient informée de l'avancée du projet d'aumônerie, rappelant en particulier que « les questions d'ordre technique ne sont pas neutres quant au fond »<sup>8</sup>. La présence d'étudiants protestants et le soutien financier – symbolique mais systématiquement reconduit d'année en année jusque tard dans l'histoire du CCO – témoigne côté protestant de rester partie prenante de l'association même si sa participation a été minoritaire.

### 3° L'appui du patronat catholique lyonnais

Le Centre culturel qui deviendra à Villeurbanne un haut-lieu du militantisme de gauche compte parmi ses membres fondateurs une majorité de grands patrons lyonnais : Joseph Courbier, PDG des Produits chimiques de Gerland ; Dougerolle, administrateur de sociétés ; Jean Labasse, banquier chez Schlumberger ; Pierre Lombard, président de la Rhodiaceta et premier président du Centre culturel ; l'industriel Charles Meyrieux, qui représente au CC les Amis de l'Université de Lyon ; Henri P. Martin et Frédéric Traverse, également industriels ; Hugues Morel-Journel, président de la Chambre de Commerce ; enfin René Truchot, président du Comité interprofessionnel du logement. Ces trois derniers ont fortement contribué à la mise en place au début des années 1950 d'un Comité d'expansion de la région lyonnaise qui entendait devenir l'interlocuteur de l'État pour les questions de planification économique et d'aménagement du territoire. Ce groupe d'intérêts patronaux avait notamment fait appel à l'équipe centrale de l'association Économie et Humanisme pour réaliser le premier diagnostic socio-économique de l'agglomération lyonnaise après-guerre<sup>9</sup>. À ces représentants du grand patronat lyonnais s'ajoutent deux ingénieurs, Gilly et Dupré-Latour, ainsi que l'Union sociale d'ingénieurs catholiques, cadres et chefs d'entreprises (USIC) représentée à Lyon par Alec Cumet. Les autres membres fondateurs sont les quatre aumôniers catholiques et protestants de l'INSA et de la faculté des sciences. Le premier bureau de janvier 1963 est exclusivement composé de ces industriels<sup>10</sup>. Cette présence du haut patronat n'est pas si surprenante : au réseau d'amis du père de Jean Latreille s'ajoute la volonté des industriels de connaître et d'encadrer, y compris par l'éducation religieuse, de futurs ingénieurs fiables sous tous rapports<sup>11</sup>. Cette prépondérance de la bourgeoisie lyonnaise se lit également dans les contacts suscités pour obtenir des fonds. Ce sont en effet les annuaires des ingénieurs et des enseignants des écoles d'ingénieurs de la région lyonnaise qui sont utilisés pour lancer l'appel aux dons. D'après les notes internes à l'association, environ 15 000 circulaires ont été envoyées et pas moins de 7 000

---

<sup>7</sup> ACCO3, lettre de Pierre Brenac à Jean Latreille, 21 décembre 1964.

<sup>8</sup> ACCO3, lettre de Gérard Peloux de l'Alliance des équipes unionistes de France (région Rhône-Alpes) à Jean Latreille, 29 novembre 1966.

<sup>9</sup> Ce diagnostic a été publié : Comité pour l'aménagement et l'expansion économique de la région lyonnaise, *Lyon et sa région. Analyse et enquêtes pour l'aménagement du territoire*, Lyon, Bosc Frères, 1955. Sur ce point, voir Olivier Chatelan, « Expertise catholique et débuts de l'aménagement du territoire à Lyon (1945-1957) », *Chrétiens et sociétés, XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, 15, 2008, p. 107-128.

<sup>10</sup> Lombard est président, Dupré-Latour vice-président, Gilly secrétaire et Martin trésorier.

<sup>11</sup> Entretien de Jean Latreille avec Laetitia Hamrouche.

personnes ont été contactées<sup>12</sup>.

#### 4° La construction d'une première tranche et le démarrage des activités

Une fois le terrain acheté par l'Association diocésaine (1964), Jean Latreille se préoccupe dès janvier-février 1965 de rechercher des fonds. Malgré 100 000 francs d'encaisse grâce aux dons et à une subvention du Centre catholique universitaire (CCU), le coût de la construction (400 000 francs) reste trop élevé. L'Office diocésain des paroisses nouvelles (ODPN) prend alors à sa charge la facture du gros œuvre et complète la somme manquante en proposant un prêt à l'association. Le démarrage des travaux est décidé en décembre 1966. Plusieurs architectes sont consultés et, après des atermoiements et la recherche active de conseils auprès de divers experts<sup>13</sup>, c'est le projet de Bernard Chamussy qui est adopté à cette date. Une première salle polyvalente (actuelle salle B de 100 places), des pièces adjacentes et un appartement sortent de terre. Au moment de l'achèvement des travaux à l'été 1967, l'ODPN consent au Centre culturel un bail de 9 ans au terme duquel une vente des bâtiments au prix de revient pourra être réalisée<sup>14</sup>. L'Assemblée générale du 5 janvier 1968 peut se tenir rue Courteline.

Les sources conservées sont peu bavardes sur le fonctionnement quotidien des premiers temps de l'association. Un des moments importants a été la constitution en 1967 d'un Comité de maison confié à des étudiants sous la bienveillance d'un « résident » membre de droit. Jean Latreille est le premier à assurer cette charge. Le Comité de maison assure la gestion quotidienne du Centre. Les protestants tiennent à ce que l'animation soit le fait des jeunes eux-mêmes et un premier bilan dressé par le Conseil d'administration en janvier 1968 loue son bon fonctionnement. Un coutumier est rédigé en 1967 qui « doit permettre aux communautés de vivre une vie équilibrée », comportant « prise de conscience de soi par la prière et prise de conscience des autres par la rencontre fraternelle ». Un planning des réunions prévues doit permettre aux groupes de réserver des salles, « permettant à chacun de conserver son visage propre et sa liberté, tout en évitant l'étanchéité des uns aux autres<sup>15</sup> ». L'Assemblée générale extraordinaire du 30 juin 1967 modifie les statuts originels pour permettre aux étudiants de participer au conseil d'administration du Centre. Désormais, la composition du CA sera établie comme suit : un tiers de membres fondateurs ou bienfaiteurs ; un tiers d'étudiants considérés comme « membres actifs » ; les aumôniers et représentants des mouvements complétant le dernier tiers.

Ce temps des origines contient en son sein des éléments qui sont appelés à perdurer et à marquer l'identité du lieu. Le premier porte sur l'interprétation ambiguë des buts de l'association. Pour la partie protestante (FFACE), « la liberté politique comme la possibilité de la discussion politique sur ce qui se passera dans le Centre apparaissent capitales ». À cet égard, les locaux doivent être mis à disposition de qui les demanderait. La naissance d'un mouvement étudiant, plus que celui d'une simple aumônerie, paraît primordiale pour la partie protestante<sup>16</sup>. Côté catholique, le projet a été conçu à l'origine pour « faire quelque chose ensemble [avec les protestants] sur le plan théologique » et donner un lieu de culte aux étudiants du nouveau campus.

Cette possible divergence, que les protestants appellent également « disparité des options de travail », initie des procédures ou des rites qui constituent le deuxième élément appelé à perdurer.

---

<sup>12</sup> ACCO3, comptes-rendus de réunion, 28 juin 1963 et 13 janvier 1964. Parmi les 22 membres qui ont versé au moins 250 francs en 1963, on peut citer Geneviève Latreille, sœur de Jean Latreille et professeur à la Faculté de Lettres de Lyon, ou Madame Payen, domiciliée rue Corneille dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon qui acquiert le statut de membre bienfaitrice avec un don exceptionnel de 5 000 francs (liste de ces « sympathisants » en ACCO3).

<sup>13</sup> Parmi lesquels : Louis Naillod, conseiller municipal à Lyon et membre de la CFTC du Rhône ; l'architecte Arthaud qui a fait construire la maison des Centraliens catholiques à Écully ; ou encore l'Association des fonctionnaires catholiques pour approcher et sensibiliser les percepteurs du Rhône au problème du financement de l'association.

<sup>14</sup> ACCO3, procès-verbal de l'assemblée générale de l'association, 30 juin 1967.

<sup>15</sup> ACCO3, lettre de Gérard Peloux de l'Alliance des équipes unionistes de France (région Rhône-Alpes) à Jean Latreille, 23 mai 1967.

<sup>16</sup> Idem.

D'une part, habitude est prise d'énumérer le nom des groupes qui fréquentent le Centre culturel. Faire régulièrement cette liste permet « une prise de conscience de la diversité », comme si l'identité de l'association avait pour point de départ la coexistence de communautés différentes dans un lieu unique. Cette spécificité du Centre culturel peut expliquer au moins en partie l'importance accordée à la gestion des locaux par l'intermédiaire du planning : l'enjeu spatial est prégnant dès les débuts de l'association, qui naît d'abord d'une absence de lieu de culte et de réunion. D'autre part, est régulièrement réaffirmé le refus d'une utilisation pure et simple des locaux, au nom de la responsabilité des communautés et des individus qui les fréquentent : « Tout sera fait pour éliminer la mentalité de consommateur » assure le projet de coutumier de 1967.

## **II. 1968 et ses suites : un tournant pour le Centre culturel**

Bien que les sources consultées jusqu'à présent se soient avérées insuffisantes pour évaluer de façon satisfaisante les conséquences des événements de mai-juin 1968 sur le Centre culturel, il est possible de repérer quelques éléments qui dessinent des ruptures plus que des continuités dans la vie de l'association.

### 1° Comment réinventer une aumônerie étudiante ?

La première cassure avec les années fondatrices vient de la difficulté rencontrée par Jean Latreille et ses confrères d'inventer une aumônerie étudiante qui soit adaptée au monde universitaire de l'après-Mai. Les nouveaux bacheliers de la rentrée 1968 reprochent au Centre culturel de « ne pas faire de propositions précises<sup>17</sup> ». Dans un texte daté de 1971, le résident du CC évoque ses doutes sur la capacité des aumôniers à faire vivre des groupes stables fréquentés régulièrement par de jeunes citadins qui ne soient pas des passants anonymes. Car, aux yeux de Jean Latreille, l'engagement des étudiants dans des structures de type politique, religieux ou associatif tend à disparaître. Éléments de la masse et non membres d'une ou de plusieurs communauté(s), ballottés entre sorties en groupe et spontanéisme irresponsable, les étudiants offriraient peu de prise pour les « révéler à eux-mêmes » : « Tout se passe comme s'ils étaient incapables de prendre des initiatives individuelles et comme s'il ne servait à rien de leur proposer "autre chose". À quelques exceptions près (une équipe de Jeunesse ouvrière chrétienne, quelques équipes du Mouvement rural des jeunes chrétiens), ils n'ont pas de contact avec un quartier ni un village. L'implantation du campus y est pour beaucoup et la barrière qui les entoure n'est pas un symbole vide (...) ». Désarmés, les aumôniers s'interrogent sur les formes à donner à leur ministère : « Nous ne pouvons plus faire de "pastorale étudiante" et nous ne pouvons pas nous en passer ». Jean Latreille dresse un constat sans concession du Centre culturel : « On s'excuserait du mot "culture" si l'on était persuadé que la foi laboure, ensemence et fait porter du fruit. Mais à vrai dire le mot "centre d'accueil" eut tout aussi bien convenu. Car c'est un véritable caravansérail. On y trouve de tout, du meilleur et du moins bon, de la prière et des danses folkloriques, des cercles catéchétiques et des jeux de cartes, un vrai bistrot la semaine et une paroisse le dimanche (...). Aujourd'hui on y passe beaucoup mais personne ne s'y attache, il n'y a même pas une équipe pour gérer la maison. On voudrait pouvoir y dialoguer ; en fait, on s'y rencontre, par hasard et par nécessité (...) ». Jean Latreille veut croire pourtant au levain dans la pâte que permettent « une maison immense avec de l'"ambiance", des occasions pour que les jeunes s'expriment les uns devant les autres, et surtout une oreille attentive et un mot d'approbation (...). Et c'est une chose précieuse pour les étudiants lorsqu'ils peuvent réaliser une idée, si minime soit-elle : un tract, c'est difficile à rédiger, une réunion, c'est difficile à convoquer, à diriger correctement, l'unique numéro d'un petit journal photocopié. À plus forte raison si un groupe réussit à mettre sur pied un cycle de conférences, une opération "Pakistan" ou un week-end international... ». Du fait de ce nouveau contexte déstabilisant où la revendication incessante de participation ne se satisfait plus des formes traditionnelles

---

<sup>17</sup> ACCO2, note sur la rentrée 1969 (l'auteur n'a pu être identifié : Jean Latreille ?).

d'engagement, le rôle du Centre culturel tel que l'entend Jean Latreille est probablement à chercher du côté d'une présence humble et enfouie dans le monde étudiant, noyau de stabilité et d'interconnaissance qui suscite sur le long terme le goût de l'initiative et le sens des responsabilités sociales : « Il arrive que les étudiants aient besoin de plusieurs années pour se situer. Ils écrivent alors et on s'aperçoit du rôle qu'on a joué en étant là, comme un point de fidélité : on leur a permis de pousser quelque racine. Et puis, même si l'on n'avait rien fait d'autre, on a prié au milieu d'eux<sup>18</sup> ». Il reste que la lassitude et les difficultés évoquées plus haut expliquent sans doute en partie la prise de distance avec le Centre : Jean Latreille a laissé sa place de résident et d'aumônier de l'INSA à Jean Comby entre novembre 1971 et juin 1972<sup>19</sup>.

## 2° Une nouvelle équipe dans de nouveaux locaux

Car le second changement, sans doute en lien avec ces difficultés, intervient dans les recompositions à la tête du Centre culturel. C'est la fin de l'époque des fondateurs même si la part du mouvement étudiant dans les causes du départ de plusieurs figures patronales reste difficile à évaluer. Hugues Morel-Journal démissionne en février 1969 car, dit-il, « il est bon de rajeunir les cadres<sup>20</sup> ». Pierre Lombard effectue à sa demande en 1973 sa dernière année comme président<sup>21</sup>, et parmi les membres du Conseil d'administration qui se réunit en février 1974, Courbier (présent), Labasse et Truchot (excusés) sont les seuls industriels rescapés de la fondation neuf ans plus tôt<sup>22</sup>. Il en va de même pour les représentants des Églises et des mouvements, dont aucun des noms de 1963 n'apparaît dans la liste des membres du CA en février 1970<sup>23</sup>. À l'inverse – et c'est une autre nouveauté après 1968 : les noms des six représentants étudiants élus au conseil d'administration sont désormais mentionnés dans les comptes-rendus<sup>24</sup>.

L'autre changement vient de l'agrandissement significatif des locaux par la construction de la grande salle polyvalente de 400 places (salle A). Envisagée dès janvier 1968, c'est-à-dire peu de temps après la construction de la première tranche, elle est décidée en février 1970 et achevée avant la fin de la même année<sup>25</sup>. Cette salle supplémentaire était une évidence aux yeux de la direction du Centre culturel, « compte tenu de l'état des finances<sup>26</sup>, de la promesse d'aide de l'ODPN, de la nécessité d'augmenter la capacité du Centre<sup>27</sup>, des besoins d'un quartier démuné en salles de réunion<sup>28</sup> ». L'extension de la surface disponible (12 salles désormais) rend possible un nombre

---

<sup>18</sup> ACCO2, Jean Latreille, « Le Centre culturel, aumônerie étudiante en 1971 ».

<sup>19</sup> Jean Latreille est l'auteur de la lettre de convocation à l'assemblée générale de l'association du 3 novembre 1971 au cours de laquelle est présenté le nouvel aumônier mais la prise en charge de la maison par Jean Comby est officialisée en juin 1972 lors de l'assemblée générale suivante (ACCO3).

<sup>20</sup> ACCO3, lettre d'Hugues Morel-Journal, 18 février 1969. Il continue de faire des dons à l'association jusqu'en 1972.

<sup>21</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 12 février 1974.

<sup>22</sup> Le premier trésorier de l'association, Henri Martin, est décédé en septembre 1970.

<sup>23</sup> Parmi les nouveaux membres du CA à cette date : les pasteurs Monsarrat et Kaltenmark, les prêtres Trouiller et Perrot respectivement aumôniers des étudiants en sciences et de l'INSA, Kirchener le représentant la Fédération des enseignants protestants ; Mesdemoiselles Casati et Blondeau qui représentent le CCU.

<sup>24</sup> Première mention des noms attestée pour l'assemblée générale du 13 février 1970 : Daniel Deprez, Guy Galland, Geneviève Guichard, Gérard Martineau, Jean Montel et Bernard Réveille.

<sup>25</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 26 octobre 1970.

<sup>26</sup> À titre d'exemple pour l'année 1968 figurent parmi les principaux donateurs signalés : la communauté catholique de l'INSA (2 000 francs), le Groupe biblique universitaire [protestant] (300), ou la Conférence Saint-Vincent-de-Paul. Le plus gros bailleur de fonds est le Centre catholique universitaire (« des millions ») qui a cédé une partie du fichier de ses adhérents-cotisants au Centre culturel, lequel bénéficie également du parrainage de Saint-Joseph-des-Brotteaux : les sommes versées à l'ODPN par cette riche paroisse lyonnaise voisine de Villeurbanne sont utilisées pour le remboursement de la dette (ACCO2, « Commentaire sur les dons reçus en 1968 »).

<sup>27</sup> En 1967, l'accueil au Centre culturel d'une session pré-universitaire avec la participation de l'UNEF et la venue de Marc Oraison avaient rencontré un franc succès et les locaux s'étaient avérés insuffisants.

<sup>28</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 13 février 1970.

croissant d'activités hébergées par le Centre. Pour l'année 1971-1972 par exemple<sup>29</sup>, la semaine est rythmée par la réunion des groupes confessionnels (catéchèse le lundi, cercle biblique protestant le mardi, prière quotidienne sous diverses formes dans la chapelle, messe dominicale auxquels assistent 250 riverains ou étudiants), mais également par d'autres activités : des chorales, des cours d'alphabétisation destinés aux travailleurs étrangers, des réunions de mouvements chrétiens comme La Vie nouvelle ou de « groupes nationaux » (parmi lesquels une communauté malgache assidue), la tenue d'une « Semaine des intellectuels chrétiens » à l'initiative du Centre lyonnais de recherche religieuse ou encore des « tables-rondes-débats sur des sujets culturels », aussi appelés « Mercredis du CCO », inaugurés en janvier 1972<sup>30</sup>. À partir d'octobre 1970, une participation financière est demandée aux utilisateurs des salles<sup>31</sup>. Signe des charges croissantes d'entretien de ces locaux : en 1968 est versé par l'association un premier salaire<sup>32</sup>, celui de la femme de ménage Marie-Rose Labouré.

Le nombre limité de salles oblige à faire des choix pour l'accueil des groupes et, plus fondamentalement, à poser la question de l'identité du Centre culturel : « Cette réunion qui regroupait tous les volontaires avait été convoquée pour répondre à une question très pratique : comment répartir les douze salles du CCO. Très vite et très consciemment, nous avons voulu déborder ce problème d'organisation pour examiner quels groupes le CCO se devait d'accueillir en priorité. Finalement la question devenait : quel est le but du Centre ? (...). À chaque moment de la discussion précédente jaillissait la question de fond : à quoi sert, à quoi doit servir le Centre culturel ? ». Les critiques émises par Jean Latreille sur l'absence de communauté au sein du Centre sont partagées par d'autres : « On se réjouit d'apprendre que des groupes du quartier utilisent le Centre culturel et le prennent en charge. Mais une "utilisation" pure et simple ne suffit pas. Les groupes juxtaposés s'ignorent et l'aumônier résident est trop souvent le seul à avoir une vue d'ensemble des tenants et des aboutissants (financement par exemple) ». Un des maîtres mots de l'équipe du Centre est l'« ouverture », qui interdit de réserver aux seuls étudiants les locaux de l'association : « Il n'y a pas "ceux du Centre" et "ceux du dehors"<sup>33</sup> », et le fossé qui sépare le quartier de la population universitaire doit être comblé en faisant constamment le lien entre les deux mondes<sup>34</sup>.

Malgré les avis optimistes du début 1970 et deux prêts de 200 000 francs, l'achèvement de la première tranche des travaux et la mise en chantier de la seconde ont grevé le budget de l'association. En juin 1972, au moment de son départ, Jean Latreille avance plus de 12 000 francs pour combler le déficit. Le Centre culturel obtient un report partiel des remboursements à l'ODPN (5 300 francs de « loyer » et un peu plus de 5 000 francs d'annuité trimestrielle pour l'emprunt<sup>35</sup>), « dans l'attente d'une simplification des comptes et de la recherche d'une solution définitive<sup>36</sup> ». L'arrivée d'une communauté mariste à la tête de l'association sonne comme un nouveau départ, avec des orientations nouvelles susceptibles de donner au Centre culturel les moyens de sa survie financière, en recomposant la fidélité à ses engagements originels.

---

<sup>29</sup> ACCO3, lettre de Jean Latreille aux donateurs, année universitaire 1971-1972.

<sup>30</sup> Au programme des Mercredis du CCO en janvier-mars 1972 : « La coopération, principes et réalités » ; « Le Pakistan et la question du Bengale » ; « La Chine aujourd'hui » (par l'Amitié franco-chinoise) ; « Témoignages sur le Brésil contemporain » (ACCO3, affiche des Mercredis du CCO, 1972). Un bilan en février 1974 indique que l'auditoire varie entre 30 et 500 personnes selon les sujets proposés.

<sup>31</sup> Ces contributions s'élèvent à 250 francs pour la salle A, 100 francs pour la salle B, 25 francs pour les salles moyennes (ACCO3, règlement de l'utilisation des salles pour l'année scolaire 1970-1971).

<sup>32</sup> ACCO3, bilan financier au 31 décembre 1968.

<sup>33</sup> ACCO2, compte-rendu de la réunion du 9 décembre 1971.

<sup>34</sup> ACCO3, lettre de Jean Latreille aux donateurs, année universitaire 1971-1972.

<sup>35</sup> ACCO3, bilan financier au 31 décembre 1972.

<sup>36</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 26 septembre 1974.

### III. Le temps de Paul Bissardon (1974-1982) : l' « âge d'or » du CCO ?

« La présence des frères », explique Gilles Jeannin dans le rapport moral de l'AG de 1981, « a donné un esprit à ces murs, un ton différent des autres lieux culturels, ce qui est très apprécié des utilisateurs du CCO<sup>37</sup> ». En quoi consiste ce nouveau style, ce « visage<sup>38</sup> » nouveau donné à l'association ?

#### 1° Le relais par la communauté mariste

Alors qu'une assemblée générale s'était déjà réunie quelques mois auparavant en février 1974, une nouvelle convocation pour le 26 septembre est envoyée par le président du Centre culturel, André Peysson. C'est que la situation a entre temps beaucoup changé à la tête de l'association. Le prêtre Jean Comby est sur le départ et il est remplacé par le religieux mariste Paul Bissardon qui devient le nouveau résident (mais sans être président de l'association), entouré d'une communauté de quatre frères de la même congrégation : Joseph Callaert, Jean Bernard, professeur à l'école catholique des Charpenne, Jean Bobillier-Monnot, étudiant en biologie sur le campus de la Doua et Jean-Pierre Lachaize, éducateur municipal et aumônier de collège public. Ce remaniement de la direction a été précédé par l'arrivée de nouveaux membres au sein du Conseil d'administration : peu avant 1974, le prêtre oratorien Bernard Meuret a été nommé aumônier de l'INSA où il enseigne la sociologie ; l'industriel Charles Agnès et Roussel<sup>39</sup> sont devenus membres du Bureau.

Qui a pris l'initiative de ce remaniement ? Il est expliqué aux adhérents de l'association que la communauté mariste, en particulier par son travail auprès des jeunes du quartier, était déjà très intégrée à la vie du quartier de Croix-Luizet. Mais l'Archevêché, qui exerce une influence considérable dans la gestion du Centre culturel – par la propriété des locaux, les créances et la présence des deux aumôniers catholiques au sein du conseil d'administration – n'est sans doute pas étranger à cette recomposition. Lors de l'assemblée générale qui entérine l'arrivée de Paul Bissardon et de ses confrères, le nouveau CA propose comme solution à la crise financière du Centre culturel une alternative qui peut avoir été soufflée par Fourvière : soit un remboursement de la dette à l'ODPN sous la forme d'annuités variables d'une année sur l'autre en fonction des disponibilités de l'association ; soit le versement d'une somme fixe au titre de la location du terrain. Dans le deuxième cas, le Centre culturel renoncerait définitivement à devenir propriétaire. Cette seconde proposition est présentée par le CA comme « plus acceptable d'un point de vue juridique<sup>40</sup> ». Aucune source consultée ne permet cependant d'affirmer que la situation s'est clarifiée : en janvier 1978, le compte-rendu d'exploitation indique que le versement demandé par an est de 27 242 francs<sup>41</sup>, ce qui laisserait penser que c'est donc la deuxième solution qui a été adoptée. Toutefois, dès septembre 1979, il est mentionné dans les comptes que « le remboursement [au diocèse] est fait suivant les possibilités, en principe 10 000 francs par an<sup>42</sup> » ! L'Archevêché affirme en tout cas en janvier 1976 qu'il « approuve et s'efforcera de soutenir autant qu'il pourra ce qui se cherche et se fait au Centre culturel<sup>43</sup> ». Ce soutien se manifeste par le versement d'une subvention annuelle de l'Archevêché (de l'ordre de 15 000 francs en moyenne pendant les années Bissardon et donc de façon parallèle au remboursement de la dette contractée) qui contribue en particulier à fournir le salaire du gestionnaire<sup>44</sup>.

<sup>37</sup> ACCO4, compte-rendu de l'assemblée générale du 29 janvier 1981.

<sup>38</sup> L'expression est du président Peysson dans le même document.

<sup>39</sup> S'agit-il de l'industriel Jean-Claude Roussel ?

<sup>40</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 26 septembre 1974.

<sup>41</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 27 janvier 1978.

<sup>42</sup> ACCO4, comptes 1978-1979.

<sup>43</sup> ACCO3, rapport moral de l'assemblée générale extraordinaire du 21 janvier 1976.

<sup>44</sup> Le soutien financier du diocèse se manifestait avant l'arrivée de la communauté mariste par l'octroi de prêts pour le

## 2° La recherche de nouveaux financements

La nouvelle équipe s'emploie à assainir la situation financière, en dressant d'abord la liste des sources des difficultés : baisse constante des apports extérieurs, notamment en provenance du CCU (qui vont cesser complètement après 1976) ; hausse du coût de la vie et des charges ; remboursement exceptionnel de 10 000 francs à une bienfaitrice. En avril 1975, le déficit atteint 39 000 francs, sans compter la dette contractée auprès de l'ODPN pour la construction dont le montant s'élève en janvier 1976 à près de 340 000 francs. Un chiffre qui émeut Paul Bissardon au point de demander des explications à des membres plus anciens sur les motivations qui ont conduit à la construction de la seconde tranche<sup>45</sup>. L'employée de maison ne travaille plus que trois jours par semaine pour limiter les charges à payer et il est convenu que des comptes prévisionnels soient désormais établis pour anticiper les difficultés<sup>46</sup>.

L'heure est également à la volonté affichée d'accroître les recettes. Le fichier des membres actifs de l'association est réactualisé en 1975<sup>47</sup>. Un débat est ouvert en assemblée générale la même année sur l'opportunité de demander des subventions en direction des pouvoirs publics (ministère de la Jeunesse et des Sports) et des collectivités locales (Conseil général du Rhône et Ville de Villeurbanne). Jusqu'en 1977, le CCO n'a en effet bénéficié que des prêts du diocèse et des dons de divers organismes, dont le CCU et l'Église réformée (subvention en nette augmentation sur la période, passant de 1 000 à 4 000 francs entre 1976 et 1981). En revanche, 1977 est l'année de la prise de contact avec la municipalité socialiste de Charles Hernu qui vient d'être élue. Les nouveaux édiles promettent d'allouer une subvention car « ils se sont rendus compte du service que nous rendions à de nombreuses organisations<sup>48</sup> ». La direction du CCO se veut très vigilante sur sa liberté d'action, réaffirmée constamment à partir de ce nouveau financement. Les relations sont parfois tendues entre les deux partenaires, comme au début de l'année 1980 : le Bureau reproche à la municipalité de mener une politique culturelle de prestige, qui entrave le dialogue et méconnaît la vocation culturelle du CCO au service d'un quartier<sup>49</sup>. Pourtant, le soutien financier de la Mairie de Villeurbanne croît régulièrement, passant de 5 000 francs en 1978 à 340 000 francs<sup>50</sup> en 1998, pour atteindre environ 95 000 euros en 2004<sup>51</sup>. Dès le départ, la direction reconnaît qu'il y a deux logiques qui ne se superposent pas nécessairement : l'animation culturelle et l'équipement de la maison. D'où la question de l'un des membres du CA en janvier 1980 : « Peut-on dire non à la Mairie<sup>52</sup> ? ». À ce soutien annuel s'ajoute en effet la prise en charge des travaux : la Ville a pris le relais de l'Archevêché.

## 3° De l'aumônerie à l'animation

La nouvelle équipe explique dès son arrivée que « les activités de l'aumônerie se poursuivront comme les années précédentes : messe du dimanche, groupes de réflexion<sup>53</sup>... ». De

---

financement des constructions, comme celui de 30 000 francs accordé en 1972 pour l'achèvement des travaux (ACCO3, bilan financier au 31 décembre 1972).

<sup>45</sup> ACCO3, lettre de Louis Trouiller à Paul Bissardon, 20 février 1978.

<sup>46</sup> ACCO3, rapports financiers de l'association, 21 avril 1975 et 21 janvier 1976.

<sup>47</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 21 janvier 1976.

<sup>48</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 27 janvier 1978.

<sup>49</sup> ACCO4, compte-rendu du conseil d'administration du 16 janvier 1980 et « rapport immoral » (anonyme), 1979-1980.

<sup>50</sup> Ce chiffre correspond à la somme de l'ensemble des subventions municipales : 260 000 francs pour le fonctionnement du CCO, 70 000 francs au titre du contrat de ville et 10 000 francs pour des actions spécifiques (ACCO6, rapport financier 1998).

<sup>51</sup> ACCO6, rapport financier 2004.

<sup>52</sup> ACCO4, compte-rendu du conseil d'administration du 16 janvier 1980.

<sup>53</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 26 septembre 1974.

fait, la communauté catholique étudiante continue de se réunir plusieurs fois dans la semaine : eucharistie quotidienne par les aumôniers de l'INSA et de la faculté des sciences, soirée autour de disques vinyle le jeudi, répétitions de musique le samedi, avant la messe dominicale qui rassemble quelque 150 jeunes en 1975 encore<sup>54</sup>. En outre, un projet de formation chrétienne permanente à destination des étudiants voit le jour sous la houlette de Bernard Canuet à partir de 1975, en lien avec les prêtres des paroisses environnantes<sup>55</sup>. C'est également au début des années Bissardon que l'association change de nom pour devenir le Centre culturel *œcuménique* (janvier 1976)<sup>56</sup>.

Cette nouvelle appellation est à considérer avec prudence, car les aspects religieux deviennent de fait moins centraux dans l'identité du lieu et il faut sans doute entendre l'œcuménisme au sens où l'emploie Paul Bissardon, qui évoque « l'évolution du CCO surtout aumônerie d'étudiants au CCO lieu de liberté, d'accueil et de rencontre de tous ceux et celles qui travaillent à une promotion de l'homme<sup>57</sup> ». C'est à cette époque qu'est créée la formule appelée à être rappelée à chaque fois que se pose la question de l'identité du CCO : « Nous ne voulons pas être seulement des loueurs de salles, mais participer à la promotion réelle de l'homme<sup>58</sup> ». La communauté mariste a souhaité dès son arrivée renforcer les liens entre les étudiants et le quartier et c'est sur le second terme que l'accent est porté. L'animation remplace au milieu des années 1970 le mot « aumônerie », qui n'apparaît quasiment plus dans les comptes-rendus de réunions. En janvier 1985, une modification des statuts entérinera officiellement cette évolution : ce ne seront plus les quatre aumôniers qui apparaîtront comme membres fondateurs de l'association mais les Églises, qui désignent des « représentants » – qui ne sont donc plus nécessairement aumôniers – pour participer à l'AG du CCO<sup>59</sup>. Dans la mémoire de l'association, la venue de la communauté mariste sera en ce sens considérée comme un changement de cap important : pour les 30 ans du CCO, une brochure de présentation explique que dans l'histoire de l'association, « le grand tournant s'est situé en 1974 avec l'arrivée d'une équipe d'animateurs remplaçant l'équipe d'aumôniers<sup>60</sup> ».

Ce relais pris par l'animation ne peut se réduire à une reconstruction *a posteriori* par les militants. Il est visible à plusieurs faits. Paul Bissardon n'est plus résident mais « gestionnaire » et « animateur » du CCO. Dès 1975, un des membres de la communauté mariste, Jean-Pierre Lachaize, s'inquiète de la présence d'un groupe d'adolescents oisifs dans le CCO : « Pour l'instant nous nous contentons de les laisser entrer. Nous n'avons rien à leur proposer. Peut-être y a-t-il là une place pour un animateur à temps partiel qui prendrait en charge une certaine animation du quartier ». La réponse du président Peysson mérite d'être citée car elle donne à voir un tournant dans les orientations du Centre : « M. le président fait remarquer que cette ouverture du CC au quartier n'est pas la vocation première de la maison. Mais s'il s'avère effectivement que le Centre ne peut pas être utilisé davantage par les étudiants il faut prendre une autre orientation et répondre à ces besoins du quartier. Dans le même sens, le Centre peut être le lieu d'expression pour des chanteurs ou des groupes dont le message mérite d'être entendu<sup>61</sup> ». Un Comité d'animation voit le jour en 1976 qui entend ne plus « limiter le Centre à la "simple" location de salles mais [le] lancer dans des propositions d'animation du quartier<sup>62</sup> », pour devenir un véritable « entrepreneur culturel<sup>63</sup> ». À partir de 1977, le CCO est fortement sollicité par des troupes de théâtre de l'agglomération – dont le Théâtre national populaire (TNP) de Villeurbanne – pour disposer des

---

<sup>54</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 21 avril 1975.

<sup>55</sup> Idem.

<sup>56</sup> ACCO1, procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 janvier 1976.

<sup>57</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 28 janvier 1977.

<sup>58</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 27 janvier 1978.

<sup>59</sup> ACCO1, modification des statuts lors de l'assemblée générale extraordinaire du 24 janvier 1985.

<sup>60</sup> ACCO5, brochure sur l'assemblée générale du 13 avril 1994.

<sup>61</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 21 avril 1975.

<sup>62</sup> ACCO4, rapport moral du 29 janvier 1981.

<sup>63</sup> ACCO4, compte-rendu du conseil d'administration du 16 janvier 1980.

locaux de la rue Courteline<sup>64</sup>. Ceux-ci accueillent un nombre toujours croissant d'associations. Quelques exemples montrent la grande diversité des activités au tournant des années 1970-1980 : cours d'alphabétisation (quatre soirs par semaine), de gymnastique et de couture ; théâtre, concerts et bals folk ; soutien aux personnes handicapées ou aux anti-nucléaires ; pots de retraite de la CFDT Impôts ; réunions du comité d'animation Buers-Croix-Luizet, du patronage laïc de Croix-Luizet (club de basket PLCL), des commerçants de la rue Salengro ou du Mouvement pour une alternative non-violente (MAN) ; soirées-débat de la Commission féminine du PCF ou des scouts de France ; congrès national de la JEC ; meetings et soutien en faveur des étudiants tunisiens en grève de la faim... À partir de 1978, la direction du CCO accueille des organismes de formation professionnelle qui se disent intéressés par ce qui se fait au Centre<sup>65</sup>. Dans le même registre, la direction du CCO donne son accord de principe à l'installation d'un atelier de menuiserie dans les locaux de la rue Courteline : créé par l'aumônier de l'hôpital psychiatrique du Vinatier, Jean Vimort, il permettrait une réinsertion professionnelle des patients<sup>66</sup>.

Au début des années 1980, la nécessité d'une véritable équipe d'animation émerge du fait de plusieurs facteurs : la construction de nouvelles résidences dans le quartier pour des populations que le CCO souhaite faire participer aux activités du Centre ; le nombre croissant de groupes fréquentant les locaux ; la charge de travail trop importante pour Paul Bissardon, qui annonce en novembre 1980 vouloir passer la main. Un poste de deuxième permanent a été créé en janvier 1981<sup>67</sup>, qu'occupe Guy Corona, technicien électronique, qui propose une animation autour de la formation en audio-visuel<sup>68</sup>.

L'année 1982 marque donc un troisième tournant dans l'histoire du CCO : au moment où l'association s'inquiète de chercher un remplaçant pour Paul Bissardon, ses membres actifs reviennent sur des questions de fond, qui structurent la vie de ce lieu atypique : « à quoi sert le CCO ? » s'interrogent les membres du conseil consultatif en décembre 1981. Parmi les réponses : le Centre culturel sert à l'expression et la reconquête du pouvoir perdu de l'homme, confisqué par les « monopolisateurs », ou encore à une action de désaliénation en fournissant à tous un minimum en matière culturelle, afin d'offrir des prises sur la vie et d'encourager les initiatives<sup>69</sup>. L'animation proposée au CCO n'est donc pas neutre sur le plan politique et certains adhérents critiquent ce militantisme qui ne serait que concession à une mode passagère, en faisant comme si le Centre avait les moyens de ses ambitions : « L'an dernier, la formule sacrée, le dogme était : "enraciner le CCO dans le quartier". Cette année on nous demande d'enregistrer une fois pour toutes que cette formule n'a plus cours, qu'elle laisse la place à une autre qui s'énonce : "engageons-nous". L'animateur doit être quelqu'un qui est au fait de toutes les luttes et qui aide l'association à se prononcer sur tout (...). Le fait de changer de formule ne va pas provoquer une grande émotion dans la population étant donné que rien n'a été fait dans ce sens, il y aura peu de gens pour se rendre compte du changement (...). Qu'est-ce qui nous permet de dire que l'orientation n'était pas bonne puisque rien n'a été tenté dans cette direction ? Comment une association qui n'a pas une grande détermination pour sa vie propre va tout d'un coup devenir capable de se prononcer tous azimuts, de s'engager fermement et

---

<sup>64</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 27 janvier 1978. En mars 1978, 800 spectateurs sont accueillis dans le cadre de la décentralisation du TNP. Une enquête réalisée à cette occasion par le CCO sur sa propre visibilité et sa notoriété indique que sur l'ensemble des spectateurs domiciliés à Lyon ou dans un autre quartier de Villeurbanne qui ont répondu au questionnaire, 64 % « n'ont jamais entendu parler du CCO » (ACCO3, questionnaire d'enquête « À propos de la venue du TNP au CCO », mars 1978).

<sup>65</sup> Il s'agit du Centre d'études et de formation industrielle (CEFI) et du Centre français de la coopération agricole (CEFCA) en 1978, mais les stages de formation internes aux entreprises sont refusés (ACCO3, comptes-rendus de l'assemblée générale des 27 janvier 1978 et 2 février 1979).

<sup>66</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 21 avril 1975. Aucune autre source ne confirme l'installation effective de cet atelier.

<sup>67</sup> ACCO4, compte-rendu de l'assemblée générale du 29 janvier 1981.

<sup>68</sup> ACCO4, compte-rendu de la réunion du Comité consultatif du 5 novembre 1980.

<sup>69</sup> ACCO4, notes de préparation pour le Conseil consultatif, 2 décembre 1981.

lucidement aux côtés des militants<sup>70</sup> ? (...) ». La période qui s'ouvre avec le départ de Paul Bissardon voit le CCO est de fait marquée par un accompagnement plus étroit des associations qui fréquentent la rue Courteline.

#### **IV. Une association « au service des associations » (1982-1990)**

##### 1° Ruptures et continuités dans les équipes de direction et d'animation

Paul Bissardon laisse sa place en 1982 à un autre religieux mariste, afin de maintenir la présence de la communauté religieuse au sein du Centre culturel. Pierre Boichon, ingénieur agronome, est le nouveau permanent à temps complet du CCO. Il reste toutefois peu de temps dans l'équipe d'animation puisque c'est Jean-Yves Chenel qui occupe ce poste dès 1984 ou 1985<sup>71</sup>. Guy Corona, qui souhaite se consacrer à la sonorisation professionnelle, est remplacé la même année par Jean Bourgeois au poste de second animateur<sup>72</sup>. Un troisième est embauché dès septembre 1983, en la personne de Michel Guillaud, objecteur de conscience et militant au Mouvement pour une alternative non-violente (MAN)<sup>73</sup>.

L'équipe de direction s'est également renouvelée depuis l'annonce du départ de Paul Bissardon. André Peysson cède sa place de président en janvier 1982 à Jo Laurini, lui-même remplacé par Jean-Michel Privolt en 1983. En janvier 1985, une modification des statuts élargit le recrutement des membres du CA en supprimant la condition de nationalité française<sup>74</sup>. Avec l'arrivée des objecteurs de conscience qui font au CCO leur service civil, l'équipe grossit pour atteindre dix permanents en 1986<sup>75</sup>. L'année 1986-1987 marque un fort *turn-over* dans la direction et l'animation. Les trois animateurs permanents – Chenel, Bourgeois et Guillaud – quittent l'équipe en 1986<sup>76</sup>. L'assemblée générale qui suit, en janvier 1987, enregistre la démission de 8 membres du CA<sup>77</sup>.

Maurice Bardel est alors élu président<sup>78</sup>, dans ce qui est perçu comme un nouveau contexte par la nouvelle équipe. Contexte économique et social d'abord : la montée du chômage, le creusement des inégalités et le développement des thèmes sécuritaires dans la presse conduisent la direction du CCO à privilégier l'attention aux exclus et aux « laissés pour compte ». Face au chômage, l'association assure une permanence emploi-formation et soutient la création d'entreprises en abritant plusieurs projets ; face aux difficultés des immigrés, elle se préoccupe de la question du logement, de l'école et des réfugiés. Contexte interne aussi : l'accueil tous azimuts au CCO a montré ses limites en 1986 puisque pour la première fois une association aux méthodes douteuses a été exclue du CCO. La direction souhaite enfin renouveler son attention envers une population que l'association, de l'avis de certains membres, a peut-être eu tendance à oublier les années précédentes : les jeunes, et notamment les lycéens et étudiants qui fréquentent l'Aumônerie universitaire de la Doua, entité désormais séparée des bâtiments du CCO<sup>79</sup>.

---

<sup>70</sup> ACCO4, texte anonyme, pochette « 1981 ».

<sup>71</sup> Il est encore membre de l'équipe d'animation en janvier 1984 (ACCO4, compte-rendu de l'assemblée générale du 26 janvier 1984).

<sup>72</sup> ACCO4, rapport moral de l'assemblée générale, 21 janvier 1982.

<sup>73</sup> Michel Guillaud est également le co-organisateur de la Marche pour l'égalité et contre le racisme en octobre 1983 (ACCO4, compte-rendu de l'assemblée générale du 26 janvier 1984). Il sera ordonné prêtre en juillet 1990.

<sup>74</sup> ACCO1, modification des statuts lors de l'assemblée générale extraordinaire du 24 janvier 1985.

<sup>75</sup> ACCO4, compte-rendu de l'assemblée générale du 23 janvier 1986.

<sup>76</sup> ACCO5, chronologie du renouvellement de l'équipe en 1986.

<sup>77</sup> Il s'agit de Guy Corona, Isabelle Didier, Marc Garnier, Patrick Guedj, Dominique Jarrosson, Jean-Pierre Lachaize, Marc Plisson et Jean-Michel Privolt (ACCO5, compte-rendu de l'assemblée générale du 22 janvier 1987).

<sup>78</sup> ACCO4, composition du Conseil d'administration au 24 janvier 1985.

<sup>79</sup> ACCO5, compte-rendu de l'assemblée générale du 22 janvier 1987.

## 2° Soutiens et situation financière

Cette période est celle de la baisse de l'autofinancement même s'il reste majoritaire, passant de 69 % en 1983 à 55 % en 1987<sup>80</sup>. Les subventions sont en effet en hausse sur la période. Si l'Église réformée assure toujours une participation symbolique (de l'ordre de 2 000 francs à la fin des années 1980), de nouveaux soutiens financiers apparaissent en 1985-1986 : la Mission régionale du Fonds d'action sociale (FAS) représentée par la sociologue Andrée Chazal accorde une première subvention de 55 000 francs en 1985, tandis que la DRAC (Direction régionale aux affaires culturelles) lui verse 15 000 francs. Cette reconnaissance de l'action du CCO et le renforcement des partenariats sont rendus visibles aussi par la présence des financeurs lors des assemblées générales. À celle de janvier 1986, quatre conseillers généraux sont présents<sup>81</sup>, dont le président de l'assemblée départementale Guy Palluy, ainsi que neuf conseillers municipaux. Jean-Jacques Queyranne, alors député, conseiller général du Rhône et premier adjoint au maire de Villeurbanne, vient annoncer l'octroi d'une subvention municipale de 150 000 francs afin de renforcer l'équipe des permanents du CCO<sup>82</sup>.

Les recettes liées à l'utilisation des locaux sont également en augmentation. La rénovation des deux grandes salles – la salle A en 1982, la salle B en 1983, grâce à la participation financière de la Ville – a permis une hausse à la fois de la fréquentation et des tarifs pratiqués pour la location. La participation des utilisateurs a par exemple augmenté de 50 % entre janvier 1983 et janvier 1984<sup>83</sup> ! L'association bénéficie aussi de subventions dues à l'accueil dans ses murs d'organismes de formation (bien qu'en perte de vitesse au milieu des années 1980), ainsi que des subsides en provenance du ministère des Affaires étrangères en raison du service civil des objecteurs.

Pourtant, des difficultés demeurent, qui rendent fragile la situation matérielle du CCO. L'équilibre financier, malgré la hausse des recettes, devient de plus en plus problématique et l'association est chaque année en déficit à la fin des années 1980. Ces difficultés de trésorerie ont conduit à contracter un nouvel emprunt auprès de l'Archevêché, deux fois 50 000 francs – en 1987 puis 1988<sup>84</sup> – alors que le CCO devait encore rembourser la somme de 220 000 francs à l'Association diocésaine en 1981 (à raison de 10 000 francs de versements annuels<sup>85</sup>). Le taux de remplissage des locaux est loin d'être à son maximum, car en journée les salles sont vides. Enfin, la direction déplore le manque de responsabilité de certains groupes « qui posent problème au CCO mais aussi au voisinage<sup>86</sup> ».

Ces difficultés financières n'empêchent cependant pas, on l'a dit, une attractivité croissante du CCO. Le bal folk hebdomadaire et les cours d'alphabétisation sont les activités les plus plébiscitées, mais la diversité des activités et des groupes, déjà réelle dans les années précédentes, s'accroît encore au cours de la décennie 1980. En janvier 1984, un bilan réalisé par la direction du CCO fait état de 176 associations, ce qui représente une fréquentation estimée à plus de 10 000 personnes par an<sup>87</sup>. Cet « encouragement très net à continuer<sup>88</sup> » se traduit également par le fait qu'un nombre croissant de ces associations ont leur siège au CCO, de l'ordre d'une vingtaine en 1989<sup>89</sup>. De l'avis de la direction, la diversité des activités est telle qu'elle rend quasiment impossible tout classement : régies de copropriété, comités d'entreprises et « arbres de Noël »,

---

<sup>80</sup> ACCO4, comptes-rendus des assemblées générales des 27 janvier 1983 et 22 janvier 1987.

<sup>81</sup> Le Conseil général du Rhône verse une subvention annuelle de l'ordre de 10 000 francs au milieu des années 1980.

<sup>82</sup> ACCO5, compte-rendu de l'assemblée générale du 23 janvier 1986.

<sup>83</sup> ACCO4, compte-rendu de l'assemblée générale du 26 janvier 1984.

<sup>84</sup> ACCO5, comptes d'exploitation 1986-1987 et 1987-1988.

<sup>85</sup> ACCO4, comptes d'exploitation 1980-1981.

<sup>86</sup> ACCO5, compte-rendu de l'assemblée générale du 23 janvier 1986.

<sup>87</sup> ACCO4, compte-rendu de l'assemblée générale du 26 janvier 1984. En 1989, un autre bilan indique une légère diminution, avec 145 associations accueillies.

<sup>88</sup> ACCO4, compte-rendu de l'assemblée générale du 24 janvier 1985.

<sup>89</sup> ACCO5, compte-rendu d'activités pour 1989. C'est par exemple le cas du MAN en 1981.

associations caritatives et étudiantes, *meetings* sur les différents conflits en cours (Irlande du nord, Salvador) coexistent avec des répétitions de théâtre ou de musique – ce dernier secteur connaissant une croissance de 800 % en nombre d'heures de présence entre 1987 et 1989<sup>90</sup>. Le groupe AJDC du quartier du Tonkin et ses chorégraphies de type *smurf*, les membres de la troupe Mektoub, le chanteur Jimmy Ohid hébergé au CCO, le groupe zairois Malo ou les néo-calédoniens kanaks Tchimado sont quelques-uns de ces groupes accueillis en raison à la fois du manque de locaux dans le quartier et de l'expression culturelle dont ils sont porteurs.

D'une façon générale, le profil des groupes tend à changer au cours de la décennie 1980. La direction constate à plusieurs reprises que les activités proprement militantes sont en recul. Jean-Michel Privolt l'interprète comme « un changement de mobilisation par rapport aux années 1970. Nous avons peut-être moins envie de nous rassembler autour de vastes projets idéologiques. Comme il est normal en temps de crise, nous souhaitons nous donner à des buts plus rapidement atteints, à des valeurs plus précises, plus sûres ; est opéré un certain retour sur nous-mêmes et une démarche, suivant le terme employé, de "petits pas"<sup>91</sup> ». À l'inverse, les secteurs de la formation permanente et surtout des loisirs connaissent un succès croissant. Autre caractéristique : le nombre de groupes étrangers est en hausse, atteignant un quart des utilisateurs en 1983-1984 contre 10 % l'année précédente<sup>92</sup>. Une répartition des activités pour l'année 1988 donne une idée de ces bouleversements : sur les 150 associations accueillies, 29 % concernent les activités culturelles au sens large, 24 % la culture des migrants, 13 % ont pour objet un problème de société ou une cause militante, 8 % correspondent à une offre de formation<sup>93</sup>. Cependant, cette mutation du profil des adhérents se traduit par la présence de groupes moins fortunés<sup>94</sup>.

### 3° Quelle identité pour le CCO ?

Le foisonnement des activités abritées par le CCO pose plus que jamais le problème de son identité et de son éventuelle spécificité. Un « projet d'action » est rédigé en 1982 pour donner une cohérence aux initiatives du Centre culturel. Le but de l'association reste large : « administrer un lieu et organiser son animation de façon qu'il permette la réalisation d'activités culturelles et politiques, et qu'il participe le mieux possible au développement de la prise de conscience, de l'expression et de la réflexion critique des participants ». En terme d'objectifs, les formulations restent elles aussi suffisamment floues pour englober l'ensemble des activités déjà présentes rue Courteline : « s'orienter principalement vers l'accueil de toute personne et de tout groupe susceptibles d'être intéressés par le lieu, et ceux dont l'action encourage l'individu à vouloir acquérir ou à se donner les moyens d'acquérir des prises sur sa vie personnelle et sociale ». C'est finalement par la négative que le CCO se définit le mieux, comme structure à la fois anti-sectaire et anti-extrémiste : « En conséquence, l'association se refuse d'accueillir ceux dont l'action se situe dans les faits à l'opposé de celle décrite plus haut<sup>95</sup> ». Cette orientation prend une actualité particulière à partir de 1984, au moment où le Front national est davantage présent dans les urnes et dans les médias. Le président Privolt définit alors le CCO comme un lieu de reconnaissance et d'expression des différentes cultures, microcosme de la France « terre d'accueil », preuve visible de l'ouverture à la différence et à l'altérité. Désormais, l'accueil et l'écoute ne suffisent plus : la direction souhaite voir le CCO s'engager comme « promoteur d'actions ». Le festival « Cinémas du monde entier » (septembre 1984 – juin 1986) programmé par les animateurs du CCO est une première initiative en ce sens<sup>96</sup>.

<sup>90</sup> ACCO5, compte-rendu d'activités pour 1989.

<sup>91</sup> ACCO4, compte-rendu de l'assemblée générale du 26 janvier 1984.

<sup>92</sup> ACCO4, compte-rendu de l'assemblée générale du 24 janvier 1985.

<sup>93</sup> Reste 10 % d'activités « diverses » (ACCO5, compte-rendu d'activités pour 1988).

<sup>94</sup> ACCO5, compte-rendu de l'assemblée générale du 28 mars 1990.

<sup>95</sup> ACCO4, texte du projet d'action, 1982.

<sup>96</sup> ACCO4, compte-rendu de l'assemblée générale du 23 janvier 1986.

De façon concomitante et potentiellement contradictoire, une autre facette de l'identité du CCO se dessine au cours des années 1980 : le Centre culturel se pense de plus en plus comme « une association au service des associations », comme le consigne – sans doute pour la première fois – le compte-rendu de l'assemblée générale de janvier 1984. Lors de l'AG de l'année suivante, ce rôle du CCO « au service de la vie associative régionale » est porté au débat, résumé en ces termes dans le compte-rendu : « Si des associations veulent créer quelque chose, le CCO est prêt à les aider mais il n'est pas là pour s'investir à leur place. Il favorise les contacts entre associations<sup>97</sup> ». Un an après, la direction explique que le Centre culturel « fait partie de tout un réseau au sein du quartier de l'agglomération, ce qui lui permet d'aider à la constitution d'associations, de créer des rapports entre différents partenaires<sup>98</sup> (...) ».

Ce rôle d'interface et d'incubation associative prend une forme concrète au milieu des années 1980 puisque le CCO aide à la mise en place de deux associations appelées à occuper une place croissante dans le militantisme villeurbannais. En mai 1985 naît l'Association pour le développement local (ADL) qui souhaite agir de façon efficace sur le quartier dans les domaines de l'emploi et de la formation en créant un réseau de solidarité. Un des permanents du CCO a été son premier président, ses membres se sont longtemps réunis rue Courteline et cette association obtient des subventions des mêmes financeurs que son aînée (FAS et municipalité). La même année est fondée l'Association villeurbanaise pour le droit au logement (AVDL), qui vise d'abord à faciliter l'accès des étrangers à un habitat décent. Son siège social est au CCO, qui a pris des positions en son nom et met gratuitement à sa disposition, pour un temps, ses locaux et son matériel. Des permanents et des membres du CA du Centre culturel participent à la vie de cette nouvelle venue<sup>99</sup>.

Pensé à la fois comme lieu d'expression des exclus (et plus particulièrement des immigrés), comme promoteur d'actions culturelles, comme mouvement de défense de l'emploi et du droit au logement et carrefour de la vie associative locale et régionale, le CCO est une organisation atypique, qui éprouve des difficultés à donner une visibilité à ses réalisations, au point de déstabiliser certains de ses interlocuteurs. Pour preuve, ce partenaire de l'association qui s'interroge à voix haute après visionnage d'un montage vidéo censé résumer l'action du CCO : « J'ai du mal à saisir l'essentiel. Plein de choses qui s'accumulent. C'est quoi ? Quels objectifs de fond ? En tant que directeur de centre social, rien n'apparaît de travail en commun<sup>100</sup> ». Cette tendance « ubiquiste » de l'association préoccupe également l'équipe de direction et d'animation du Centre culturel, ne serait-ce que pour des raisons matérielles : l'effectif des permanents et des bénévoles ne permet pas d'agir sur tous les tableaux<sup>101</sup> et une partie d'entre eux souhaitent « sortir du flou<sup>102</sup> ».

En 1989 est donc lancée une opération « remue-méninges » qui prend la forme de plusieurs étapes. Est d'abord envoyé aux membres de l'association un questionnaire, qui se décompose en trois rubriques : « Que représente le CCO pour vous ? Qu'aimeriez-vous y trouver en plus de ce qui existe déjà ? Qu'est-ce qui vous gêne au CCO<sup>103</sup> ? ». À la première question sont proposées plusieurs réponses possibles, qui montrent la diversité des représentations des adhérents : « un certain nombre de salles à louer à un tarif intéressant ? Un espace de liberté culturelle ? Un espace de liberté politique ? Un lieu où l'accueil est agréable ? Un lieu à caractère confessionnel ? Un lieu type centre social ? Un lieu type MJC ? Une maison de quartier ? Un lieu indéfinissable (sic) parce que : activités très diverses ; objectifs pas assez précisés ; autres raisons ? ». Le troisième item est également accompagné de suggestions : « Opinions trop prononcées ? Options pas assez prononcées ? Manque d'efficacité de l'équipe ? Sous-utilisation du CCO ? Manque de compétences

---

<sup>97</sup> ACCO4, compte-rendu de l'assemblée générale du 24 janvier 1985.

<sup>98</sup> ACCO4, compte-rendu de l'assemblée générale du 23 janvier 1986.

<sup>99</sup> Idem.

<sup>100</sup> ACCO5, notes sur l'assemblée générale du 17 mars 1988.

<sup>101</sup> Ce constat est récurrent dans les rapports moraux de l'association. Voir par exemple : ACCO5, rapport moral de l'assemblée générale du 22 mars 1989.

<sup>102</sup> ACCO5, compte-rendu de la journée de réflexion de Saint-Martin-la-Plaine du 21 mai 1989.

<sup>103</sup> ACCO5, compte-rendu d'activités 1988.

techniques ? ». Dans un deuxième temps, les réponses sont lues et synthétisées par un extérieur au CCO, Bernard Husson, directeur de l'Institut d'études sociales<sup>104</sup>. Husson joue le rôle d'animateur lors du débat proposé lors de l'assemblée générale du 22 mars 1989. Enfin, une journée de réflexion rassemble à Saint-Martin-la-Plaine (Loire) en mai 1989 l'ensemble de l'équipe du CCO (animateurs et membres du CA) pour procéder à un « déballage » et tenter de définir quelques priorités pour l'avenir.

S'il est difficile en quelques lignes de rendre compte de la richesse des réponses conservées dans les archives de l'association, on peut néanmoins dresser quelques constats. D'une façon ou d'une autre, les présents de Saint-Martin-la-Plaine partagent le sentiment d'un flou sur la définition même de l'objet CCO mais « l'envie de plus de rigueur » ou la volonté de « définir le message du CCO » exprimées par certains membres n'est pas partagée par tous. Reviennent souvent dans les réponses : le respect des droits de l'homme et la promotion de l'humain, la liberté de manœuvre et la vigilance face aux événements, mais très peu la dimension religieuse, ni comme source de l'engagement, ni en tant qu'activité fondatrice de l'association. Dans les réponses au questionnaire, c'est autour de la liberté politique que les propos sont les plus développés. Ancré à gauche, l'association ne doit pas, pour plusieurs membres, devenir un lieu de militantisme partisan ou apparaître comme un concurrent d'autres mouvements ou associations, même si beaucoup revendiquent la nécessité de définir une ou des stratégies d'action<sup>105</sup>. On peut esquisser une série de couples dialectiques qui résument l'objet des débats en cette année 1989 :

- engagement militant et idéologique ou respect des différences et des sensibilités dans un sens apolitique.
- les objectifs sont à préciser ou la diversité et l'accueil suffisent à définir l' « esprit » CCO.
- l'échelle locale et de la ville ou l'échelle nationale et internationale.
- gestion ou animation et disponibilité de l'équipe.
- dépannage d'urgence ou réflexion et recul ou vigilance.
- création d'événements ou accompagnement dans le cadre de partenariats.
- lieu de parole ou d'action.
- spécificité ou banalisation du CCO.
- liberté à l'égard des financeurs et autofinancement ou recherche de subventions.
- plus généralement : quelle est la nature du lien avec les autres associations : partenariat, concurrence, aide et promotion, coordination, formation à l'animation et aux stratégies d'action, documentation ?

À l'issue de la journée de Saint-Martin-la-Plaine, « il semble à tous que nous sommes d'accord sur le fond, même si celui-ci n'a pas été expressément formulé faute de temps<sup>106</sup> ». Deux priorités sont malgré tout dégagées des discussions pour la fin d'année 1989 : le CCO comme « tête de réseau associatif » et « la lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes ». Une charte est adoptée par le Conseil d'administration en février 1990. Elle définit le CCO comme « une équipe, des bâtiments au service de la vie associative, une association, au service d'un projet : favoriser une dynamique d'expression, de rencontre et de solidarité au plan local comme au plan international ; promouvoir un développement individuel et collectif dans toutes ses dimensions : culturelle et politique, sociale et religieuse<sup>107</sup> ». Dans le rapport moral de l'année 1989 figurent cependant d'autres définitions du Centre culturel : « Le CCO comme lieu d'accueil, lieu original – notamment

<sup>104</sup> L'Institut d'études sociales créé en 1958 est un département de la Faculté d'économie de l'Université Pierre-Mendès-France-Grenoble 2.

<sup>105</sup> ACCO5, réponses au questionnaire, notes manuscrites, compte-rendu de la journée de réflexion de Saint-Martin-la-Plaine du 21 mai 1989.

<sup>106</sup> ACCO5, compte-rendu de la journée de réflexion de Saint-Martin-la-Plaine du 21 mai 1989.

<sup>107</sup> ACCO5, présentation de la Charte du 26 février 1990.

en ce qu'il "tient le bout du local et de l'international" – lieu d'émergence d'initiatives et d'associations, lieu d'initiatives dans un cadre partenarial ». Il s'agit de mettre des mots sur « le sens d'une fidélité<sup>108</sup> ». Mais au moment où les membres actifs de l'association tentent de définir plus précisément la nature et les objectifs de leur travail, l'offre de partenariat en provenance de l'État *via* le Développement social des quartiers (DSQ) vient bousculer les perspectives.

## **V. Des années DSQ à la professionnalisation de la gestion de projets (de 1990 au début des années 2000).**

1990 a été perçue *a posteriori* comme une année charnière dans l'histoire du CCO : en raison de l'intense effort collectif de réflexion et de réflexivité qui vient d'être évoqué mais également parce que c'est l'année où l'association devient un partenaire privilégié des pouvoirs publics, en tant qu'acteur culturel à l'échelle locale et nationale.

### 1° La situation financière et les soutiens

Au cours des trois années pendant lesquelles le CCO est engagé dans la procédure de développement social des quartiers (DSQ), le budget de l'association change d'envergure : le total des subventions du FAS accordées au seul titre du DSQ s'élève à 1 095 000 francs entre 1991 et 1994 ; pour la Ville de Villeurbanne, la dotation DSQ représente entre 1993 et 1994 370 000 francs<sup>109</sup>. À ces soutiens s'ajoutent : les subventions dites de fonctionnement accordées au CCO par le FAS et la municipalité, des subsides de la CEE/UE (pour la première fois en 1995), des aides de la DRAC, du Conseil général et de la Préfecture du Rhône, enfin une subvention pour l'accueil des objecteurs de conscience. Contrepartie de ces soutiens : la parole est donnée aux financeurs des projets culturels de l'association, qui justifient leur partenariat avec le CCO. Andrée Chazalotte, pour le FAS, et Colette Jacquot, de l'Inter-Service-Migrants, souhaitent encourager l'affirmation des populations immigrées, permise par l'action culturelle de l'association. Pour Benoît Guillemont (de la DRAC), le rôle du CCO est une structure capable de repérer les capacités sur le terrain autour de trois enjeux : la mémoire associée à l'identité, l'émergence culturelle et la création artistique, ce que confirme également Jean Grane le chef de projet DSQ. Du côté de la municipalité, on salue l'évolution du CCO sur le sens de l'expression « démocratisation de la culture » : l'adjoint délégué à la culture, Jean-Paul Bret, apprécie que l'accès au plus grand nombre ne s'effectue plus au détriment de la qualité artistique, comme cela avait pu être le cas « il y a quelques années ». Pour autant, il ne saurait être question, chez une partie des membres de la direction, d'expertiser les résultats obtenus : lorsque le FAS évoque en 1993 la nécessité d'« évaluer ces expériences afin de faire des choix », les réactions sont immédiates. Jean-Pierre Lachaize est inquiet pour l'identité même du CCO : « C'est dangereux de ne parler que d'évaluation. Qu'est-ce qu'on fait de la dynamique qui a été suscitée ? Quel support continue-t-on à être ? ». Il propose sur un ton provocateur d'appliquer cette évaluation à la politique culturelle menée par la Ville de Villeurbanne pour en contester les fondements. Le président Maurice Bardel souligne quant à lui que les critères d'évaluation auraient dû être présentés au départ, même s'il reconnaît le besoin d'un certain professionnalisme<sup>110</sup>. L'histoire récente du CCO montre qu'il sera entendu.

La fin de la procédure DSQ après 1994 ne marque pas la fin des financements. Les « contrats de ville » et les « actions spécifiques » subventionnés par le FAS et la mairie de Villeurbanne prennent une partie du relais jusqu'au début des années 2000 au moins. Pourtant, la fin des années 1990 a été marquée par un très sévère assainissement financier. Le commissaire aux comptes relève en effet de nombreuses anomalies et erreurs dans les résultats financiers présentés

<sup>108</sup> ACCO5, compte-rendu de l'assemblée générale du 28 mars 1990.

<sup>109</sup> Ces chiffres s'appuient sur les données disponibles dans les documents conservés en ACCO5. Ils sont à prendre comme un minimum.

<sup>110</sup> ACCO5, comptes-rendus des assemblées générales des 15 avril 1992 et 14 avril 1993.

en septembre 1998, portant le déficit réel de l'association à 93 000 francs. Une politique drastique de contrôle des dépenses est engagée à partir de l'année suivante sous le mandat de Jean-Paul Gras nouvellement élu. À partir du début des années 2000, l'équipe en place adopte pour priorités « la stabilisation du financement des projets et la pérennisation des emplois au sein de l'association<sup>111</sup> ». Le contexte y incite fortement : l'État comme une partie des partenaires traditionnels du CCO (en particulier le FAS devenu Fasild) restructurent progressivement leurs subventions au détriment de la politique de la ville ; les emplois-jeunes et les contrats aidés se terminent ; en interne, le provisionnement pour les indemnités de fin de carrière doit être pris en compte pour les départs à la retraite des salariés du CCO. Le relatif succès de cette politique de pérennisation (sortie de la précarisation pour deux emplois : un agent d'entretien et la régie générale) a eu pour contrepartie une augmentation des charges salariales.

En 2005, le rapport de gestion salue les résultats excédentaires de l'association permis notamment par un gain de professionnalisme de l'équipe en place. Pour accroître ses marges de manœuvre et « consolider sa place comme équipement structurant<sup>112</sup> », l'association tente de diversifier son financement en sollicitant des partenaires aux périmètres plus élargis : la Communauté urbaine, la région, l'Union européenne. Une des difficultés rencontrées est cependant l'échelonnement des soutiens financiers : le CCO, comme d'autres associations, doit disposer d'un fonds de roulement suffisamment important pour que les projets soient financés avant le versement souvent tardif des subventions, en particulier européennes<sup>113</sup>.

## 2° L'interrelation au cœur de l'identité CCO ?

Le nombre d'associations hébergées reste élevé mais connaît une légère baisse sur la période, passant de 180 en 1991 à 166 en 2003. La grande salle est utilisée plus d'un jour sur trois en moyenne sur l'année au début de la décennie 1990<sup>114</sup>. D'après une estimation réalisée en juillet 2003, 115 personnes en moyenne fréquentent quotidiennement les locaux de la rue Courteline. Si, à partir des « années DSQ », l'action culturelle sort renforcée du partenariat noué avec les acteurs de la politique de la ville, les projets du CCO ne s'y réduisent pas. L'économie sociale et solidaire est ainsi présentée comme nouveau chantier du CCO en 2002. Le soutien à la cause des immigrés, lui aussi fondement de l'identité de l'association, en fait une cible de l'extrême droite : par deux fois, les locaux et le matériel subissent des dégradations en 1998<sup>115</sup>.

Cependant, à côté du « développement culturel », c'est le préfixe « inter- » qui résume le mieux, aux yeux des responsables de l'association, la philosophie de la rue Courteline. L'équipe en place souhaite avant tout mettre des moyens à disposition des autres associations (location de salles, mutualisation des informations) pour favoriser les contacts, décloisonner les publics ou faire émerger la parole des associations les moins visibles. Cette « inter-associativité » passe également par la formation et la qualification des bénévoles et des porteurs de projets afin de leur donner une prise sur un environnement associatif devenu complexe sur les plans juridique et économique<sup>116</sup>. Le changement de nom de l'association (devenant en juin 2003 le « CCO-Jean-Pierre Lachaize ») et surtout la modification des statuts qui l'accompagne deux ans plus tard marquent résolument le passage à des problématiques contemporaines sécularisées : l'origine religieuse est mentionnée en préambule pour mémoire ; l'adjectif « œcuménique » est redéfini dans un sens plus laïc (« c'est-à-dire ouvert à l'universel dans une volonté de dialogue pour construire un vivre ensemble dans toute la terre habitée ») ; enfin, la déclinaison des différents types d'activités (réflexives, religieuses, politiques, artistiques, syndicales, sportives) est abandonnée au profit d'une double orientation :

---

<sup>111</sup> ACCO6, compte-rendu de l'assemblée générale du 23 juin 2005.

<sup>112</sup> ACCO6, procès-verbal de l'assemblée générale du 23 juin 2004.

<sup>113</sup> ACCO6, rapport de gestion 2004.

<sup>114</sup> *CCO Infos*, 11, avril-mai 1992.

<sup>115</sup> ACCO6, procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mai 1998.

<sup>116</sup> ACCO6, procès-verbal de l'assemblée générale du 23 juin 2004.

« concilier l'ancrage local et une présence à l'échelle de l'agglomération ; promouvoir l'homme à travers une attention particulière aux exclus, afin de leur permettre de "prendre la parole"<sup>117</sup> ».

La longévité du CCO est remarquable : toutes les associations ne fêtent pas leur cinquantième anniversaire. Cette aptitude à durer n'est sans doute pas à chercher simplement du côté d'une tradition de subventionnement par la municipalité villeurbannaise, même si le soutien de la Ville, régulier et conséquent, explique pour une part le dynamisme et la capacité d'action de l'association. Elle n'est pas seulement due, non plus, à la persistance de causes à défendre ou de combats à mener, car d'autres structures militantes occupent et partagent le terrain du militantisme sans avoir pour autant étouffé ou marginalisé ce qui se fait et se dit rue Courteline. Cette capacité à rassembler les énergies tient probablement davantage à l'idée – peut-être illusoire mais à coup sûr mobilisatrice et partagée au sein des équipes successives – d'une fidélité à ce que fut le CCO au cours d'un demi-siècle d'histoire. Comment définir ou caractériser cette fidélité aux origines ou aux prédécesseurs ? Les membres du CCO n'ont pas cessé de se poser la question. Pour tenter d'y répondre, on peut ici proposer deux hypothèses, qui restent à discuter. La première est contenue dans le fait même que les militants du CCO se posent précisément la question : c'est cette réflexivité incessante, cette obsession de l'utilité et du sens – propres au catholicisme de gauche de ces années pour une large part – qui frappent l'observateur extérieur. La forte intellectualisation du projet est une marque de fabrique. La seconde hypothèse fait de la notion de communauté un fil rouge dans l'histoire du CCO. De façon assez curieuse (parce que jouant sur un registre insuffisamment laïque ?), le terme apparaît peu fréquemment dans la parole des acteurs des trente dernières années, alors même qu'il caractérise fortement les débuts du Centre culturel (« communauté catholique de l'INSA », « communauté mariste ») et qu'il peut se décliner sous différentes formes, permettant en cela de rassembler diverses sensibilités au sein de l'association tout en conservant l'essentiel : ne pas être seulement « des loueurs de salles » mais créer quelque chose qui à la fois fédère et dépasse les groupes et les personnes qui fréquentent quotidiennement le CCO. Ce que l'on pourrait appeler, peut-être, un supplément d'âme.

---

<sup>117</sup> ACCO6, procès-verbaux des assemblées extraordinaires des 5 juin 2003 et 23 juin 2005.